**REUNION-DEBAT ANNUEL d’integration DE HAUT NIVEAU**

**-----------------------------------**

**declaration du groupe africain**

**---------------------**

**Monsieur le Président,**

Le Groupe africain exprime sa gratitude au Haut-Commissariat aux Droits de l’Homme (HCDH) et aux intervenants pour la qualité de leurs échanges lors notre discussion d'aujourd'hui. Ces échanges constituent l’occasion d’approfondir nos réflexions sur les réalisations du Fonds d'affectation spéciale et de souligner l'importance de la participation universelle aux travaux du Conseil.

**Monsieur le Président,**

A ce jour, 19 PMA et un PEID de la région Afrique ont été membres du Conseil des droits de l'homme. Leur participation aux travaux du Conseil a contribué à rehausser la diversité des perspectives et renforcer les valeurs du multilatéralisme, dont la coopération, la collaboration et l'engagement. Cette richesse contribue à l’avancée de tous.

Depuis sa mise sur pied en 2014, 66 fonctionnaires issus de 35 des 36 pays africains éligibles ont bénéficié du Fonds d’affectation. Nous n’aurions pu réaliser les objectifs de l'universalité, la diversité et l’inclusivité dans les travaux du Conseil sans le soutien des pays donateurs du Fonds. Nous leur en sommes reconnaissant.

Suite à la résolution 34/40 du CDH, le Burkina Faso et Maurice ont virtuellement co-organisé le séminaire pour l'Afrique. La déclaration de Ouagadougou-Port-Louis reflète les réalisations du Fonds d'affectation spéciale et formule des recommandations pour répondre aux défis auxquels sont confrontés les délégués africains cherchant à participer aux travaux du Conseil. Celles-ci ont été précisées dans le rapport A/HRC/49/92 du HCDH, qui, entre autres, recommandait le renforcement du Fonds d'affectation spéciale.

**Monsieur le Président,**

Nous nous devons de nous poser la question du renforcement de la participation des PMA et des PEID, et plus particulièrement ceux d'Afrique, aux travaux du Conseil à mesure que nous avançons.

Je vous remercie.